

15<sup>e</sup> Journées nationales d'étude sur la santé mentale  
Jeudi 18 septembre 2014 – 10h00

Discours de Johanna ROLLAND  
Maire de Nantes

**"Seul le prononcé fait foi"**

*Madame la Ministre des Affaires sociales, de la santé et des Droits des Femmes (sous réserve),*

Monsieur le Président de l'Association nationale « Élus, santé publique & territoires »,

Monsieur le Directeur du CCOMS,

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravie de vous accueillir à Nantes pour ces deux **journées nationales d'étude sur la santé mentale**.

Vous aviez sollicité la ville de Nantes, il y a quelques mois, pour soutenir l'organisation de cet évènement dans notre ville. Votre courrier précisait, je m'en souviens bien, que « *L'engagement connu et conséquent de votre ville en matière de santé publique et de santé mentale conforte notre souhait d'organiser ces rencontres à Nantes.* »

Cet engagement est réel, en effet, et c'est tout naturellement que nous avons répondu favorablement à votre sollicitation.

Dans le domaine de la santé, Nantes est particulièrement engagée. J'en profite d'ailleurs pour saluer mon Adjointe à la santé, Marie-Annick Benâtre, qui effectue un travail important au service des Nantais les plus précaires.

En tant que **ville « santé scolaire »**, Nantes est l'une des 12 villes en France qui ont conservé un service de santé scolaire par délégation de l'Etat.

Notre ville s'est dotée d'un **plan local d'action en santé environnementale (PLASE)** ambitieux.

Nantes est également vice-présidente du **Réseau Français des villes-santé de l’OMS**, qui regroupe plus de 80 villes au plan national, et membre du réseau européen des villes-santé de l’OMS.

La santé est un idéal pour chacun mais dans ce domaine, les inégalités sont importantes. Alors que les crises successives de ces dernières années ont bouleversé les comportements de nos concitoyens en matière de santé, que le renoncement aux soins a augmenté proportionnellement à la baisse des revenus, que l’accès aux soins est devenu difficile pour une part croissante de la population, la ville de Nantes a tenu à affirmer sa volonté d’agir pour la santé de tous.

La santé publique, et notamment la lutte contre les inégalités de santé et la santé mentale, représente pour nous un enjeu majeur de cohésion sociale. Notre volonté est forte d’agir dans ce domaine, au service de tous les Nantais.

L’événement que vous organisez correspond également à l’une des caractéristiques de notre territoire : le jeu collectif à la Nantaise.

En effet, vos deux journées sont co-organisées par **l’association nationale des villes pour le développement de la santé publique « Elus, Santé Publique & Territoires »**, le **Centre Collaborateur de l’Organisation Mondiale de la Santé** pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France) ainsi que par le **Comité national des Semaines d’Information en Santé Mentale (SISM)**.

Durant ces deux jours, les participants vont pouvoir prendre part à la fois aux **15<sup>èmes</sup> journées nationales d’étude « Élus, santé publique & territoires »**, à la **3<sup>e</sup> rencontre nationale des Conseils Locaux de Santé Mentale** et à la **1<sup>ère</sup> rencontre nationale des acteurs des Semaines d’Information en Santé Mentale**.

A travers ces deux journées, qui s’adressent à tous les acteurs de la santé mentale (élus locaux et équipes municipales, professionnels de la santé et du social, usagers et aidants, membres de l’ARS et des administrations centrales et déconcentrées...), votre objectif principal est de **créer un espace de rencontre, d’échange et de partage d’expériences**.

La ville de Nantes ne peut que se réjouir d’une telle initiative et y apporter son soutien.

En matière de santé, l’environnement joue un rôle majeur, qu’il s’agisse de l’environnement social, familial, professionnel ou psychologique.

A Nantes, comme dans de nombreuses communes, les professionnels de santé peuvent être confrontés à des personnes en souffrance psycho-sociale dans un contexte d'isolement, voire d'exclusion, avec pour conséquences des difficultés à vivre dans la cité. Face à ces situations, les professionnels font souvent part d'un sentiment d'isolement, d'impuissance à trouver des réponses, d'un manque d'articulation entre les différents acteurs et d'une méconnaissance de leurs missions.

C'est au regard de ce constat partagé que la ville de Nantes avait mis en place, dès 1995, avec les différents partenaires concernés, un **réseau local de santé mentale**.

Il s'agit d'une plateforme de concertation par laquelle la ville avec les professionnels médicaux, sociaux et médico-sociaux favorisent l'intégration sur le territoire nantais des personnes présentant des troubles psychiques.

Les objectifs principaux de ce réseau sont de faciliter l'accès et le maintien dans le logement et dans la vie sociale des personnes présentant des troubles psychiques, de renforcer la dynamique partenariale et de faire évoluer le regard sur la santé mentale en informant et formant les acteurs et le grand public.

J'en profite pour saluer et **remercier l'ensemble des partenaires** qui font vivre ce réseau : les bailleurs sociaux, l'AISL, le CHU de Nantes, le CCAS de Nantes, le Conseil Général, l'ADMR, les associations (UNAFAM, GEM, Le Pas, CPCT, la veille sociale, aurore), l'ARS, les associations tutélares, les services de la ville de Nantes et la police nationale.

Fort de notre expérience collective de près de 20 ans et dans le cadre du **Contrat local de santé** signé avec l'ARS, nous allons faire évoluer notre réseau en **Conseil Local en Santé Mentale**. Cela nous permettra d'impulser de nouvelles coopérations et d'aller plus loin dans l'observation et le diagnostic.

D'ici la fin de l'année, nous mènerons une **enquête en population générale**, qui sera réalisée auprès de plus de 900 nantais en lien avec le CCOMS, le CHU et les 2 IFSI, afin de disposer d'indications plus précises sur la santé mentale et les troubles psycho-sociaux de la population de notre territoire, sur la manière dont est considérée la santé mentale, et sur l'accès aux soins.

Vous le savez, un des enjeux de l'intégration dans la cité de personnes souffrant de troubles psychiques est de dépasser certaines représentations de la maladie mentale et du handicap psychique. Pour cela une meilleure information et la formation des acteurs

intervenant auprès de ces personnes, pourront faire évoluer l'image de la santé mentale et augmenter les capacités de réponses.

La ville de Nantes mobilise les membres du réseau santé mentale depuis plusieurs années sur la semaine d'information en santé mentale (SISM) qui fédère des partenaires institutionnels et associatifs. Chaque année, de plus en plus d'acteurs se mobilisent.

**Montaigne** écrivait, dans le contexte de son époque, « *On construit des maisons de fous pour faire croire à ceux qui n'y sont pas enfermés qu'ils ont encore la raison.* »

Il me semble que l'un des enjeux de votre travail consiste à faire tomber les murs de ces maisons afin que ceux qui ont encore la raison changent de regard et que l'épanouissement personnel et le vivre ensemble l'emporte sur l'enfermement ou l'isolement.

Je vous souhaite un bon séjour à Nantes et de fructueuses séances d'échange et de travail.

Je vous remercie.